

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

COMMUNE D'ARGIÉSANS

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 2018/04 du 29 mars 2018, une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Argiésans, d'une durée de 34 jours, est prescrite du lundi 23 avril au samedi 26 mai 2018 inclus.

Au terme de la procédure, le projet de PLU pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.

Le commissaire enquêteur est M. René COLIN, inspecteur de l'éducation nationale en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet, à l'adresse suivante : www.grandbelfort.fr/ep-argiesans

Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : plu-argiesans@grandbelfort.fr

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site susmentionné ;

- Sur support papier, en mairie d'Argiésans, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;
- sur un poste informatique, en mairie d'Argiésans, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le dossier d'enquête publique est constitué :

- du **dossier de PLU**, comprenant les cinq pièces suivantes : un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), un règlement et des annexes ;
- des **autres pièces exigées par l'article R.123-8 du code de l'environnement**, notamment les avis des personnes publiques associées et l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie d'Argiésans - 23 rue Charles De Gaulle - 90800 ARGIESANS, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie d'Argiésans aux jours et horaires suivants :

- Lundi 23 avril 2018 de 9h à 12h
- Lundi 14 mai 2018 de 15h à 18h
- Samedi 26 mai de 9h à 12h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Argiésans, aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet du Grand Belfort à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- M. le commissaire enquêteur René COLIN - Mairie d'Argiésans - 23 rue Charles De Gaulle - 90800 ARGIESANS - Tel : 03.84.28.12.33 - Courriel mairieargiesans@free.fr
- Monsieur Roger LAUQUIN, Maire, 23 rue Charles De Gaulle - 90800 ARGIESANS - Tel : 03.84.28.12.33 - Courriel mairieargiesans@free.fr